

# CAMBREMER (*Calvados*)

## Manoir du Bais

### Croisée

*Deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle*



Cette croisée, qui est dissimulée depuis l'extérieur par une fausse-fenêtre mise en place au XVIII<sup>e</sup> siècle, a été redécouverte lors de sondages dans les enduits intérieurs. On ne conserve d'elle que sa structure assemblée dans le pan de bois et un volet. Nous verrons toutefois qu'elle était réalisée très simplement et que seuls ses deux compartiments du bas comportaient des volets, les deux du haut qui participaient probablement à l'éclairage en étant dépourvus. Cette conception rudimentaire ne peut être datée par ses caractéristiques, mais d'après les premiers résultats d'une analyse dendrochronologique pratiquée sur la charpente du logis en liaison avec le pan de bois, elle pourrait dater du deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle.

#### *Le pan de bois et la croisée*

L'ancienne croisée est située en façade nord-est, à l'étage et à l'arrière de la fausse-fenêtre de la cinquième travée (fig. 1.1 et 1.4). L'observation de cette façade montre deux systèmes de construction différents. Dans la partie gauche, vers l'est, les trois premières travées sont réalisées dans un pan de bois à longs poteaux sur un mur bahut, à l'instar du pignon sud-est. Dans la partie droite, vers l'ouest, les trois dernières travées, dans lesquelles s'insère la croisée étudiée, sont composées d'un pan de bois limité à l'étage et installé sur un mur de maçonnerie sur toute la hauteur du rez-de-chaussée. Cette distinction s'observe également dans la charpente du logis qui montre deux campagnes distinctes.

La croisée est constituée de deux poteaux assemblés entre deux sablières. Le poteau gauche est fortement saillant à l'intérieur pour former un pigeâtre qui vient s'assembler dans l'entrait de ferme (fig. 2.5). La croisée est divisée traditionnellement par un meneau et un croisillon formant quatre compartiments, un potelet prolongeant le meneau pour diviser également l'allège en deux compartiments (fig. 2.3). L'ensemble est en bois scié. La croisée a des feuillures pour accueillir des volets uniquement dans ses deux compartiments du bas (fig. 2.2). Il nous a donc été nécessaire de rechercher la destination des deux compartiments du haut pour vérifier s'ils étaient une composante de la fenêtre d'origine ou plus simplement un remplissage de torchis. La nature des éclisses utilisées dans le maintien du torchis a permis de montrer que le remplissage en terre des deux compartiments du haut n'était pas contemporain de celui de l'allège et qu'il avait, sans aucun doute, été réalisé ultérieurement. En effet, les éclisses utilisées dans l'allège sont en chêne refendu alors que celles des compartiments du haut sont en peuplier (fig. 3.6). On peut donc penser que ces derniers étaient ouverts à l'origine et participaient à l'éclairage par un matériau restant à définir.

Trois de nos études sur des croisées en pan de bois nous permettent heureusement quelques comparaisons pour étudier les compartiments du haut. Sur la croisée du manoir de Bignan à Tréhardet (étude n°56003), datable du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, ils recevaient sans aucun doute un matériau translucide maintenu par des feuillures intérieures. Cette croisée, comme celle du Bais, ne possédait pas de volet dans ces deux compartiments. Dans la maison Morice à Josselin (étude n°56009), datée du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les vitreries disparues étaient maintenues par des tasseaux en sapin. Dans une maison du Faou (étude n°29001), datable du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, des vitreries peuvent également être attestées dans les compartiments du haut par les entailles et les tasseaux qui les maintenaient. Ces croisées n'avaient probablement pas de volet en partie haute. Bien que cette disposition constructive puisse paraître surprenante, les peintres flamands du XV<sup>e</sup> siècle la reproduisent largement<sup>1</sup>, alors que les exemples en France sont plus rares (fig. E.1).

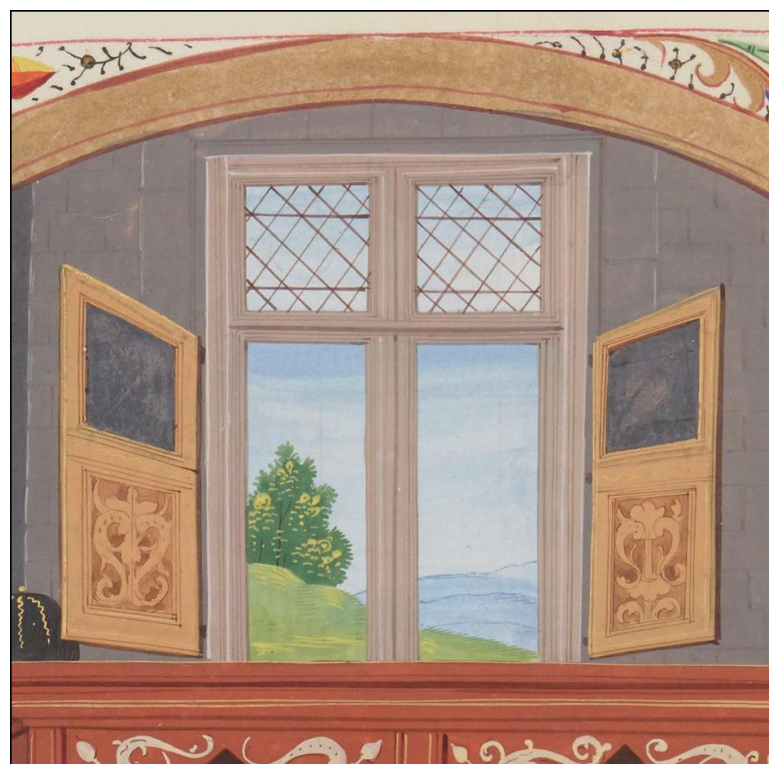


Fig. E.1. « Le Livre des Cas des nobles hommes » de Jehan Boccace, Paris, XVI<sup>e</sup> siècle, BNF Français 130, F. 310v (détail). Source [www.gallica.fr](http://www.gallica.fr).

<sup>1</sup> Robert Campin, triptyque de Mérode (XV<sup>e</sup> s.) ; Roger Van der Weyden, triptyque de l'Annonciation (XV<sup>e</sup> s.).

### Les volets

Le volet, d'une épaisseur variant de 21 à 23 mm, est constitué d'une simple planche dont la rive gauche du côté de la fermeture a été réparée (fig. 2.1).

## La serrurerie

### Les organes de rotation

La rotation du volet droit est assurée par de courtes pentures sur platine articulées sur un œil dans une lumière (fig E.2 et E.3). Sur le volet gauche, le système était différent du fait de l'importante saillie du poteau à l'intérieur de l'édifice qui ne permettait guère une pose sur platine. Le volet était donc posé sur deux gonds fichés dans le poteau (fig. 3.4).

### Les organes de fermeture

La perte du volet gauche et d'une partie du volet droit nous prive d'éventuelles informations sur leur système de fermeture. Toutefois, il ne s'agissait pas de targette ou de loquet puisque le meneau ne laisse apparaître aucune trace de mentonnet ou de gâche. Par contre, au travers de toutes les traces de clous sur ce meneau, on peut détecter des empreintes circulaires au même niveau qui correspondent sans aucun doute à l'emplacement de deux tourniquets (fig E.4)<sup>2</sup>. Ce système de fermeture est parfaitement logique au regard de la petite boucle fichée dans le volet droit qui indique l'emplacement d'une ancienne pendeloque pour en faciliter la manœuvre (fig. E.4).

Il est également à noter la présence d'un trou au milieu de la feuillure verticale du côté des pentures. Ce trou pouvait être le support d'une cheville pour maintenir le volet ouvert (fig. 3.5)<sup>3</sup>. Bien que le volet ne laisse apparaître aucune trace d'usure de son arrête en contact avec la cheville, cette hypothèse paraît la plus vraisemblable.

## La vitrerie

S'il est permis de penser que les compartiments supérieurs de la croisée participaient à l'éclairage, l'identification du matériau translucide qui aurait pu les fermer nous reste inconnue. L'analyse des tableaux de ces compartiments ne laisse apparaître aucune trace de fixation d'une vitrerie mise en plomb et l'extérieur de la fenêtre ne montre pas plus de feuillures pour les envisager (fig. 3.1 à 3.3). La fausse fenêtre posée à l'extérieur n'autorise pas de plus amples investigations. Pour l'heure, nous ne pouvons donc préciser la nature d'un éventuel matériau translucide et son mode de fixation.

## Datation

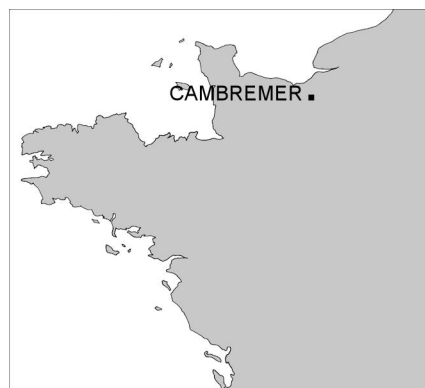
L'analyse des caractéristiques de cette croisée ne permet évidemment aucune datation précise. Toutefois, nous avons pu bénéficier sur cet édifice d'une analyse dendrochronologique<sup>4</sup> qui fait ressortir deux groupes de bois aux datations différentes et correspondant aux deux charpentes. La partie sud-est (charpente et pan de bois) a ainsi pu être datée entre 1487 et 1506. La partie nord-ouest dans laquelle est la croisée n'a pu être datée avec assurance. Aucune datation n'a pu être réalisée sur le pan de bois (deux prélèvements). Quant à la charpente, seuls trois éléments sur cinq de la ferme la plus au sud-est ont permis de donner une datation provisoire entre 1421 et 1440. Bien que cette date ne puisse être confirmée, elle reste cohérente avec l'analyse architecturale de l'édifice. En effet, la ferme de charpente, qui est située sensiblement au milieu du grand logis (elle est à droite de la souche de cheminée sur la fig. 1.1) et qui indique la limite entre deux époques de construction, était conçue pour recevoir un remplissage de torchis et son côté sud-est montre une forte altération de ses éléments en bois. Elle a donc été exposée aux intempéries durant plusieurs décennies et correspond à l'ancien pignon du logis le plus ancien, soit la moitié nord-ouest. La datation proposée par la dendrochronologie étant cohérente avec l'analyse des structures du manoir, nous la retiendrons pour dater provisoirement cette croisée du deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle.



Fig. E.2. et E.3. Les deux pentures du volet droit.

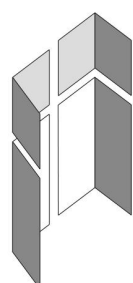
Fig. E.4. Les traces de l'emplacement des deux tourniquets sur le meneau qui fermaient les volets et la boucle sur le volet droit qui maintenait une pendeloque.

### Situation



### Typologie présumée

Type 4.DA



### Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Croisée
- Planche n°3 : Croisée
- Plan n°1 : Elévation intérieure (relevé)
- Plan n°2 : Serrurerie
- Plan n°3 : Elévation intérieure (restitution)

<sup>2</sup> Voir nos études sur des manoirs des régions de Carentan (n°50003) et Saint-Lô (n°50001), ou du manoir de Langle à Hotot-en-Auge (n°14010).

<sup>3</sup> Selon les indications de M. de Monts de Savasse, propriétaire du manoir.

<sup>4</sup> Y. Le Digol, société Dendrotech, *Manoir du Bais à Cambremer*, septembre 2017, n° DT-2017-039.